



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 31064

Texte de la question

M. François Goulard appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la situation des scouts d'Europe. Cette formation a bénéficié jusqu'à présent d'un agrément nécessaire à son fonctionnement. Il lui demande si elle envisage réellement de retirer cet agrément aux scouts d'Europe, sous quelles conditions, et si elle souhaite mettre en place un autre moyen de reconnaissance officielle adapté à cette formation.

Texte de la réponse

Des faits suffisamment graves et troublants concernant la transmission de revues et documents émanant de partis politiques extrémistes, adressés à de jeunes membres de guides et scouts d'Europe, ont été portés à la connaissance de Mme la ministre de la jeunesse et des sports. Afin de mieux comprendre les faits, le président du mouvement a été reçu au ministère de la jeunesse et des sports le 23 décembre 1998. Il lui a été indiqué qu'une inspection générale avait été demandée par Mme la ministre sur l'ensemble du mouvement. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a également été saisie par ses services afin d'établir s'il y a eu échanges organisés de fichiers. La mission de contrôle effectuée par la CNIL a établi qu'un annuaire des chefs et cheftaines des scouts d'Europe de la région Provence (comportant au total 288 noms) avait été « irrégulièrement divulgué » et que des coordonnées y figurant avaient été « utilisées à des fins de prospection commerciale et politique » par la Serp et par « Français d'abord ». La délibération de la CNIL vient d'être transmise au parquet de Nanterre, déjà saisi par l'Association nationale des guides et scouts d'Europe. A la remise du rapport d'inspection générale, une nouvelle rencontre avec le président aura lieu afin de lui en présenter les conclusions et ses conséquences éventuelles.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31064

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3417

Réponse publiée le : 12 juillet 1999, page 4334